

«**N**ous sommes une petite appellation viticole par la surface, mais nous avons de vrais atouts pour nous démarquer», se félicite Jean-Luc Guillon, en observant d'un œil attentif la mise en bouteilles de son cerdon, un vin effervescent qu'il produit sur ses 40 hectares de vignes, situées en plein cœur de la région viticole du Bugey. Sur ces terres de l'Ain, où se dessinent les premiers reliefs des Alpes, 80 vignerons produisent cerdon, chardonnay, pinot et mondeuse, sous appellation d'origine contrôlée (AOC). «*Le côté légèrement sucré et faiblement alcoolisé de nos vins est très recherché aujourd'hui. On sait qu'on a une carte à jouer, mais l'amalgame qui existe autour de notre nom constitue un vrai frein à notre développement*», déplore-t-il.

En tant que président du Syndicat des vins du Bugey, Jean-Luc Guillon s'est lancé il y a quelques mois dans un bras de fer qui l'oppose à EDF. En cause : le nom de la centrale nucléaire du Bugey, exploitée par EDF et accusée de «porter atteinte» aux vins de l'appellation.

**« On se heurte à un mur, donc on a décidé de monter d'un cran. EDF nous explique qu'ils font vivre tout un territoire, mais ils ne vendront pas l'électricité moins cher parce qu'ils changeront de nom! »**

**Jean-Luc Guillon** Président du Syndicat des vins du Bugey

À l'automne dernier, le syndicat a décidé d'assigner l'énergéticien en justice, en mettant en avant la «mauvaise publicité», dont souffrirait l'appellation, notamment à l'export : «*On sent qu'il y a une réticence à acheter nos vins, par exemple en Suisse, au Japon ou dans les pays nordiques, parce que nous avons une centrale nucléaire à proximité*», observe Jean-Luc Guillon. À la tête du domaine viticole familial installé depuis 1925 à Lhuis, à une trentaine de kilomètres de la centrale du Bugey, Stéphane Trichon sent également «*les questions*» et «*les amalgames*» qui traversent l'esprit de ses clients : «*Rien que le week-end dernier, alors que je participais à un salon des vins, on m'a posé trois fois la question! On a beau expliquer que nos raisins ne sont pas radioactifs et qu'on n'est pas à Tchernobyl, pour l'image, c'est compliqué*», regrette-t-il, sans parvenir à chiffrer précisément l'impact de ces interrogations sur son chiffre d'affaires.

L'assignation en justice lancée par le Syndicat des vins du Bugey fait suite à plusieurs années de négociations in-

# Dans le Bugey, des viticulteurs réclament le changement de nom de la centrale nucléaire

**Sandy Plas**

Dénonçant une «mauvaise publicité» et un impact négatif sur leur production, les vignerons de cette région viticole de l'Ain poursuivent EDF en justice.



Le syndicat de vignerons met en avant «l'antériorité» des vins du Bugey, reconnus «vins de qualité supérieure» dès 1958, soit dix ans avant le décret autorisant la construction de la centrale.

JOSE CENDON / BLOOMBERG

fructueuses entre le syndicat et EDF, qui aurait réitéré une nouvelle fois, lors d'une réunion entre les différentes parties organisée en décembre, sa volonté de conserver le nom du Bugey pour sa centrale. «*On se heurte à un mur, donc on a décidé de monter d'un cran. EDF nous explique qu'ils font vivre tout un territoire, mais ils ne vendront pas l'électricité moins cher parce qu'ils changeront de nom!*», appuie Jean-Luc Guillon. Le syndicat met en avant «l'antériorité» des vins du Bugey, reconnus comme «vins de qualité supérieure» dès 1958, soit dix ans avant le décret autorisant la construction de la

centrale. Alors que le Bugey a été désigné à l'été 2023 pour recevoir l'implantation de deux réacteurs EPR2 à l'horizon 2040, l'espoir de voir ces nouvelles installations et la centrale baptisées du nom de «la Plaine de l'Ain» gagne le territoire. Mais aucun engagement en ce sens n'a, pour l'heure, été annoncé par EDF. «*Il s'agit d'un moment de transition qui peut être favorable à un changement de nom*, note Patrick Chaize, sénateur LR de l'Ain. *Le tout, sans créer un précédent qu'EDF semble vouloir éviter*». En ligne de mire, les centrales nucléaires de Chinon ou du Blayais, qui portent

elles aussi les noms de prestigieux vignobles, qui pourraient prétendre également à un changement de nom. Interrogé sur le sujet, EDF n'a pas donné suite aux sollicitations du Figaro.

Dans le Bugey, tous les professionnels de la filière redoutent aujourd'hui le destin des Coteaux du Tricastin. Dans les années 2010, cette AOC située dans la vallée du Rhône avait acté un changement de nom, après les incidents à répétition de la centrale du Tricastin, parmi lesquels des fuites d'uranium dans la nappe phréatique, qui avaient provoqué une chute des ventes. Et si l'organisme de gestion de

l'AOC Grignan-les-Adhémar - nouveau nom de l'appellation - veut aujourd'hui mettre en avant un «projet porté dans l'objectif d'avoir un nom fédérateur pour l'ensemble des producteurs», en coulisses, beaucoup témoignent du «traumatisme» provoqué par cette «période très compliquée», faite de lourdeurs administratives et d'une communication à reconstruire entièrement. «*Aujourd'hui, c'est tout ce qu'on veut éviter, résume Jean-Luc Guillon. On vit avec une épée de Damoclès : le jour où la centrale aura un problème, ça nous retombera dessus et ce sera la fin de l'appellation.*» ■